AMICALE DES TIREURS DE BUC
446 Avenue Morane Saulnier
78530 BUC

Affiliation F.F.T N° : 10 78 084 **Agrément D.D.J.S N° : APS 78 853**

SIRET : 447 975 715 00015 **SIREN: 447 975 715**

Site Internet : www.atbuc.com **E mail :** courrier@atbuc.com

ASSEMBLEE GENERALE DU 28 JANVIER 2017

COMPTE-RENDU

L'Assemblée Générale est ouverte à 15h00 en présence de 78 sociétaires présents et représentés, le quorum étant atteint, l'Assemblée Générale peut commencer.

1ère Résolution : Bilan 2016 :

Le bilan des écarts entre les recettes et dépenses fait ressortir un résultat positif de 11 352,52 €.
Ce qui donne un solde en fin d'exercice de 26 910,11 € (contre 9 689,59 € prévu en A.G. 2016, avec résultat négatif prévu de 5 868,00 € pris sur fonds propres ATB).

Poste	Recettes	Total	Poste	Dépenses	Total
1	Cotisations Sociétaires	51 352,00 €	11	Ligue, F.F.Tir, Licences, CDTY	-22 915,00 €
2	Cotisations Membres Actifs	1 053,00 €	12	Achats, réparations matériel de tir	-13 207,55 €
3	Concours Public ATB 10/25m	1 394,00 €	13	Lots concours manifestations	-8 413,64 €
4	Manifestations	7 384,40 €	14	Déplacements, concours	-11 852,64 €
5	Concours série fixe et EdT	4 086,00 €	15	Entretien courant, gestion	-5 976,04 €
6	Subventions	13 091,00 €	16	Gros travaux, électricité	0,00 €
7	Rachats par adhérents, Intérêts	7 991,49 €	17	Ecole de tir	-4 855,00 €
8	Participation Formation	780,00 €	18	Stages, autres formations	-8 559,50 €
9	Fonds propre ATB	0,00 €	19	Excédent sur exercice	0,00 €
10	Dons de bénévoles	3 776,29 €	20	Remboursement frais aux bénévoles	-3 776,2 €
Total		**90 908,18** €	**Total**		**-79 555,66€**

Explication des écarts sur le bilan 2016 :
L'écart dans les recettes s'explique notamment par la forte augmentation du nombre de licenciés (environ 40 adultes et 10 jeunes) par rapport à l'année passée, notamment des policiers et militaires. Ce fait est une constante générale observée sur toute la France. Nous avons 303 licenciés. Pour pouvoir accueillir tout le monde, nous avons mis en place un troisième groupe le lundi soir. Nous pouvons encore accueillir des nouveaux tireurs.
Nous avons aussi récupéré plus de 4900 euros avec la mise en place des badges d'entrée. Le concours de série fixe a également connu une influence plus forte que prévu.
Enfin nous avons également organisé des manifestations non budgétées (notamment les formations avec des avocats).

La Commission des Finances :
Le mercredi 11 janvier 2017, Messieurs Yves Bellenger, Marc Verdier, Pierre Gottrant et Edmond Lanoire ont vérifié les comptes 2016. Les contrôleurs aux comptes ont vérifié et approuvé le bilan et la bonne tenue des comptes.
Des questions : Aucune question
Qui vote contre ? Aucun vote contre
Qui s'abstient ? Aucun vote d'abstention

Quitus est donné au trésorier pour sa gestion à l'unanimité.

AMICALE DES TIREURS DE BUC
446 Avenue Morane Saulnier
78530 BUC

Affiliation F.F.T N° : 10 78 084 **Agrément D.D.J.S N° : APS 78 853**

SIRET : 447 975 715 00015 **SIREN: 447 975 715**

Site Internet : www.atbuc.com **E mail :** courrier@atbuc.com

2ème Résolution : Budget 2017 :

Le Budget de fonctionnement pour l'année 2017 (voir tableau) est estimé à 86 710 euros :

Poste	Recettes	Total	Poste	Dépenses	Total
1	Cotisations Sociétaires	51 530,00€	11	Ligue, F.F.Tir, Licences, CDTY	22 110,00€
2	Cotisations Membres Actifs	351,00€	12	Achats, réparations matériel de tir	16 800,00€
3	Concours Public ATB 10/25m	1 200,00€	13	Lots concours manifestations	3 400,00€
4	Manifestations	3 000,00€	14	Déplacements, concours	15 000,00€
5	Concours série fixe	3 000,00€	15	Entretien courant, gestion	7 100,00€
6	Subventions	12 824,00€	16	Gros travaux, électricité	8 600,00€
7	Rachats par adhérents, Intérêts	2 200,00 €	17	Ecole de tir	4 500,00 €
8	Participation tireur à la formation	2 000,00€	18	Entrainement et stage haut niveau	9 200,00€
9	Fonds propre ATB	10 605,00€			
Total		**86 710,00€**			**86 710,00€**

Détails Recettes :
Cotisations sociétaires : 315 licenciés
Subvention de 1400 euros pour les jeunes tireurs haut niveau (championnat de France)

Détails Dépenses :
Aides aux munitions pour les jeunes.
Entretien du matériel : 2500 euros : important, attention aux dégradations.
En 2017 nous mettrons en place des badges pour l'accès au pas de tir 25/50 mètres.
En 2017, nous devrons remplacer les cibles électroniques 10 mètres (environ 8000 euros) car nous devons rendre les 2 cibles électroniques actuelles à la gendarmerie (fin de convention pour le prêt du matériel).

Des questions ?
- le fait de placer une caméra sur le stand 25/50 mètres ne permettrait-elle pas de faire diminuer les dégradations?
Réponse : pas forcément, actuellement les dégradations constatées résultent d'une conjugaison d'usure naturelle, de tirs mal réglés ou encore d'une mauvaise utilisation des rameneurs par méconnaissance. Il est demandé aux tireurs de bien vouloir signaler au comité directeur toute mauvaise utilisation, afin qu'une explication puisse être apportée au(x) tireur(s) concerné(s).
- les nouvelles cibles électroniques seront-elles à disposition sur le pas de tir ou bien stockées dans un placard fermé à clé ?
Réponse : on va chercher le fonctionnement idéal dans les créneaux compatibles. On ne pense pas pouvoir laisser à demeure un matériel complet à cause du risque de dégradations, mais plusieurs solutions vont être étudiées.

Qui vote contre ? Aucun vote contre
Qui s'abstient ? Aucun vote d'abstention

Le budget 2017 est adopté à l'unanimité des Présents et Représentés.

AMICALE DES TIREURS DE BUC
446 Avenue Morane Saulnier
78530 BUC

Affiliation F.F.T N° : 10 78 084 **Agrément D.D.J.S N° : APS 78 853**

SIRET : 447 975 715 00015 **SIREN: 447 975 715**

Site Internet : www.atbuc.com **E mail :** courrier@atbuc.com

3ème Résolution : Commission des comptes :

La commission aux comptes est renouvelable à chaque Assemblée Générale. L'Assemblée Générale a élu à l'unanimité des présents et représentés :
Messieurs Marc Verdier, Yves Bellanger, Pierre Gottrant et Edmond Lanoire pour une durée d'un an renouvelable.

4ème Résolution: Réélection partielle du Bureau :

Nouveaux élus :
- 1er Vice-Président : Election de Coralie Debreuille : élue à l'unanimité
- Directeur de tir : Election de Margaux Pluvinage : élue à l'unanimité

Réélection :
- Trésorier adjoint : Monsieur Franck Maxy, réélu à l'unanimité
- secrétaire adjoint : Madame Cécile Tardella, réélue à l'unanimité
- commission de contrôle : Monsieur Thierry Brenguier, réélu à l'unanimité

Poste vacant : Poste à la commission de contrôle, le comité fait un appel aux bénévoles et pourra entériner l'élection de manière provisoire par cooptation en attendant l'AG 2018.

La 4ème résolution est adoptée à l'unanimité des présents et des représentés pour l'élection et la réélection partielle du Bureau.

5ème Résolution: licences 2017/2018 :

Le comité directeur a eu une demande de la mairie de différencier un tarif Bucois d'un tarif non-Bucois. En parallèle, il a fallu également réfléchir aux évolutions des associations avec un bénévolat de plus en plus difficile à maintenir, l'évolution des exigences réglementaires, le montant des subventions en baisse (contexte économique), le renouvellement du matériel. Rappel : l'année dernière nous n'avons pas augmenté les tarifs.

Nous avons donc étudié les tarifs pratiqués par d'autres associations dans la commune et hors commune, et il ressort qu'un tarif plus important pour les non bucois est déjà pratiqué dans un bon nombre d'associations pour un écart moyen de 11 € pour une cotisation moyenne de 181 €. Cette pratique est également en place dans de nombreuses communes.

Ce sujet étant déjà évoqué par la mairie depuis quelques saisons, la proposition du comité directeur est de créer une différence de 10 € en 3 étapes :
– Saison 2017/2018 : augmentation pour tous
– Saison 2018/2019 : + 5 € pour les non bucois
– Saison 2019/2020 : + 10 € pour les non bucois

Pour information : Cotisation estimée en 2019/2020, sur la base ci-dessus :
• Bucois = 170 à 175 €
• Non Bucois = 180 à 185 €

Des questions ?

- Est-ce qu'il y a beaucoup de non-bucois ?
Réponse : oui, sur les 315 adhérents nous avons environ 40 Bucois dont 20 jeunes.
- Ne peut-on pas diminuer la licence pour les 40 Bucois et ne pas augmenter pour les non Bucois ? réponse : non car la demande de la mairie est de créer des recettes dans le but de diminuer progressivement les subventions.
- Si on augmente de 10 euros, quelle est la part club ? Réponse : 74 euros pour la fédération et le reste pour le club.
- Peut-on différer cette demande de la mairie ? Réponse : non, nous sommes un club pas très cher par rapport à d'autres clubs de tir, nous avons déjà annoncé notre accord à la mairie.
- La demande de la mairie est de créer des recettes ou bien de créer une différence entre les Bucois et les non-Bucois ? réponse : la demande est de créer des recettes. Les Bucois participent déjà au travers de leurs impôts.
- Est-ce que l'augmentation de 5 euros sur la première année est significative ? Réponse : on va y aller progressivement, on ne souhaite pas augmenter trop en une seule fois, c'est la raison des 3 étapes.

Vote de la résolution de la différence de tarif en 3 étapes :
Qui vote contre ? Aucun vote contre
Qui s'abstient ? 1 vote d'abstention

L'évolution future du tarif des licences pour les non-bucois est adoptée à la majorité des Présents et représentés.

Tarif licences 2017/2018 :

Proposition d'augmentation de la part A.T.Buc de 5,00 € pour la saison 2017/2018:
- Proposition de fixer le surcoût nouvel adhérent à 35 € (au lieu de 25 €)
- Proposition de maintenir le tarif dégressif à partir de 2 personnes pour un même foyer :
  - à partir de la 2ème personne : réduction de 10 €
  - à partir de la 3ème personne et plus : réduction de 20 €

Les membres du Comité Directeur ont proposé l'évolution des tarifs de la part A.T.Buc de la cotisation annuelle pour la saison 2017/2018.
La part club reste donc pour les différentes licences :
- Adulte renouvellement : 92 €
- Nouveaux membres : 127 €
- Juniors : 74 €
- Ecole de tir : 74 €
- Second club : 122 €

Aucune question
Qui vote contre ? Aucun vote contre
Qui s'abstient ? 1 vote d'abstention

L'évolution des tarifs licences 2017/2018 ainsi que la 5ème résolution dans sa globalité est adoptée à la majorité des Présents et représentés.

AMICALE DES TIREURS DE BUC
446 Avenue Morane Saulnier
78530 BUC

Affiliation F.F.T N° : 10 78 084 **Agrément D.D.J.S N° : APS 78 853**

SIRET : 447 975 715 00015 **SIREN: 447 975 715**

Site Internet : www.atbuc.com **E mail :** courrier@atbuc.com

Projets et Fonctionnement du Stand :

Calendrier des événements :

• 1) Séances hebdomadaires d'initiation et de perfectionnement
- 3 séances le lundi pour les adultes
- 2 séances le mercredi pour l'école de tir
- 1 séance le mardi et 1 le jeudi pour les compétiteurs

• 2) Entrainements et stages avec Daniel Goberville (WE)
• 3) Entrainements compétition avec Clémentine David (mardi)
• 4) Accueil du club régional pistolet le dimanche matin (1 fois / 3 sem)
• 5) Accueil des formations et stages du C.D.T.Y.
• 6) rencontre sportive avec le club de remise en forme (en juin)
• 7) Participation à la fête de Buc (juin)
• 8) La journée des associations (en septembre)
• 9) Accueil des championnats départementaux (en novembre et avril)
• 10) Accueil formation des avocats et élèves avocats

Retours sur les réalisations d'aménagements du club en 2015/2016 :

- Contrôle d'accès de la porte d'entrée du stand :
  La mise en place a été réalisée début décembre 2015.
  Rappel des objectifs :
  – Limiter le coût des clés (environ 100 € la clé Fichet).
  – Possibilité de désactiver les badges des tireurs qui ne se réinscrivent pas ou qui les perdent.
  – Possibilité de réinitialiser les badges
  – Possibilité de contrôler l'accès par interrogation du système.

- Système de Surveillance des installations :
  Le système de 4 caméras avec enregistrement a été installé en novembre 2015.
  Rappel des Objectifs :
  – Limiter, voire éliminer les risques de dégradations par malveillance.
  – Contrôler le respect des règles de sécurité.
  – Pouvoir informer et sanctionner tout tireur entravant le règlement intérieur.
  – Limiter les risques d'intrusion au sein du stand.

Questions des tireurs :
- Concernant les dégradations des bastaings, ne pourrait-on pas faire une séance de présentation pour les tireurs, notamment les nouveaux? Réponse : aucun nouvel adhérent n'accède au 25/50 mètres sans autorisation et sans information. On leur fait passer un QCM sur la sécurité.
- Des adhérents ne lisent pas toujours les panneaux ou bien lorsqu'ils ne viennent pas toutes les semaines ne se rappellent pas du fonctionnement des rameneurs électriques. Ne pourrait-on pas faire une affiche claire et détaillée ? Réponse : on pourrait envisager un panneau fixe à installer sur le rameneur et le tireur doit l'enlever pour pouvoir tirer. Un tireur propose une vidéo explicative du fonctionnement.

Lionel rappelle que le bouton rouge est exclusivement un bouton d'arrêt d'urgence, le fait de l'utiliser brouille la mémoire de l'automate qui envoie la cible dans le mauvais sens.
Lionel rappelle que tous les ans et demi (en fin de saison ou au début de la saison suivante) les tireurs sont sollicités pour reformer la butte de tir du stand 25/50 mètres. Ne pas hésiter à venir aider à l'entretien des installations.

AMICALE DES TIREURS DE BUC
446 Avenue Morane Saulnier
78530 BUC

Affiliation F.F.T N° : 10 78 084 **Agrément D.D.J.S N° : APS 78 853**

SIRET : 447 975 715 00015 **SIREN: 447 975 715**

Site Internet : www.atbuc.com **E mail :** courrier@atbuc.com

Quelques rappels du règlement :
– Utilisation de cibles et tirs non réglementaires : Les personnes ont été informées et averties.
RAPPEL : - Cibles silhouette humaine interdites
- Tir en dehors du pas de tir interdit

Rappel au bon sens:
– Dégradation prématurée des installations 25/50m :
• Câbles des rameneurs
• Bastaings dégradés
RAPPEL : - Accrochage des cibles à la bonne hauteur
- Accrochage des câbles porteurs à 25m

Résultats sportifs :

Compte tenu du positionnement de notre AG dans le calendrier, voici une présentation par discipline et par événement majeur de l'année 2016 puis du début de saison d'hiver 2016-2017 :

Championnats à 10 mètres :

Du fait des évènements de novembre 2015, il n'y a pas eu de classement pour les championnats départementaux.

Championnats régionaux Ile de France :

2 médailles d'or, 3 médailles d'argent et 3 médailles de bronze.

Championnats de France indoor à Tarbes :

Participation de 13 tireurs dans 6 épreuves : Margaux Pluvinage finaliste Pistolet Vitesse (6ème)

Championnats de France des clubs à Nancy :

Equipe Carabine : Résultat 17ème, descente en 2ème Division

25 /50 mètres et Armes Anciennes :

Championnat départemental : 7 médailles d'or, 10 d'argent et 9 de bronze.
Championnat d'Ile de France : 2 médailles d'or, 4 en argent et 2 en bronze.
Championnat de France 25/50 mètres (Volmerange les mines) : Participation de 10 tireurs
Championnat de France Armes Anciennes (Bordeaux) : Participation de 4 tireurs :

- 2ème place individuel pour Yann Le Nabour dans la discipline Vetterli
- 2ème place par équipe en discipline Vetterli pour Jeffrey Cornuault, Damien Delavigne, Christophe Bérut et Yann Le Nabour

25 /50 mètres, Championnats des Clubs :

- Equipe pistolet à 25 mètres : Après les performances réalisées lors des championnats régionaux des clubs, l'équipe bucoise pistolet 25m s'est qualifiée pour le Championnat de France à Chambery, le 11 Septembre. Pour sa 3ème participation l'équipe a remporté le bronze. Equipe composée de Margaux Pluvinage, Nathan Isbled, Victorien Stoll, Benjamin Buret, Damien Delavigne.

- Equipe carabine 50m : à 60 pts de la qualification en finale CDF
  2ème division (12 équipes devant).
  - C'est beaucoup : 12 pts/tireur, mais pas impossible, un gros challenge…
  - Les leviers pour aller plus loin en saison 2016/2017 :
  - Elargir l'équipe au travers du Tutorat Cadet/Junior,
  - Organiser des séances collectives d'entrainement 50m, « partage des basics, motivation » .
  - Stage de week-end Daniel Goberville, « renforcement technique, mise en situation avec l'ancien DTN France »
  - Organiser des covoiturages aux compétitions et débriefing post-match circuit et départementaux.
  - A organiser dès retour du CDF 10 m de Montluçon.

Ecole de tir :

19 jeunes de la catégorie Poussin à Minime se sont illustrés dans les concours du circuit des Ecoles de tir.
• Championnat départemental : 6 médailles d'or ,1 d'argent et 1 de bronze.
• Championnat Régional : 16 qualifiés et 5 médailles
• 8 jeunes de l'Ecole de tir ont participé à 12 épreuves du championnat de France de tir qui se déroulait à Montbéliard.
• Début de saison 2016/2017 très prometteur avec 12 médailles dont 5 en or pour les 15 tireurs de notre école de tir lors du critérium départemental des Yvelines du week-end dernier.

Début de la saison 2016/2017 (résultats majeurs) :

Il s'agit de la saison d'hiver (septembre à janvier) au cours de laquelle sont disputés les championnats à 10 mètres (championnat individuel et championnat des clubs). Les dynamiques d'entraînement conduites par Clémentine DAVID et Daniel GOBERVILLE, depuis 2 saisons, ont indéniablement permis de hisser le niveau de notre groupe de compétiteurs.

Les championnats à 10m (saison hivers) 2016-2017 :

- Au cours des championnats Départementaux, 27 médailles ont été remportées (11 médailles d'or, 8 médailles d'argent et 8 médailles de bronze). 35 Tireurs participants !
- Au cours des championnats régionaux, 10 médailles ont été remportées (4 médailles d'or, 3 médailles d'argent et 3 médailles de bronze). 31 Tireurs participants !
- Les championnats de France indoor se disputeront à Montluçon, 14 tireuses et tireurs sont qualifiés dans 6 épreuves.
- Les championnats de France des clubs se disputeront à Deauville en mars. L'équipe Carabine est d'ores et déjà qualifiée, l'équipe Pistolet dans l'expectative …

AMICALE DES TIREURS DE BUC
446 Avenue Morane Saulnier
78530 BUC

Affiliation F.F.T N° : 10 78 084 **Agrément D.D.J.S N° : APS 78 853**

SIRET : 447 975 715 00015 **SIREN: 447 975 715**

Site Internet : www.atbuc.com **E mail :** courrier@atbuc.com

Synthèse année 2015/2016 + début 2017/2018 :

	Départemental	Régional	France	Match International
Or	24	11	0	
Argent	25	12	1	
Bronze	20	12	0	
équipe			2	
TOTAL	69	35	3	
	107			

Concours de printemps 2017 :

Le concours sera reconduit à la date du 24 juin 2017 + remise des prix.

Tutorat cadets / juniors – bilan :

Actions réalisées :
• 1 séance de prise de contact fin Octobre,
• Analyse coté Tuteur : Tutorat ayant encore un impact faible sur les entrainements, est en revanche fédérateur pour la compétition par l'aide pratique aux inscriptions.
• Analyse coté jeune : RAS
• 15 jeunes suivis par Margaux, Jeffrey et Franck
• Bilan sportif : 9 Cadets / juniors qualifiés pour les CDF (7 la saison précédente).

Pour aller plus loin :
• Anticipation de la première prise de contact, (+ d'autonomie & participation CIDF),
• Organiser des covoiturages pour le circuit IDF (debriefings post-match),
• Organiser des entrainements Tuteurs / Cadets (partage d'expérience, de la technique du tir, prise en compte de leur questions).

Axes de développement 2017 :

1) On a besoin d'arbitres : Appels aux volontaires, même stagiaires :
   - Pour suivre une formation d'arbitrage :
     Arbitrer les championnats départementaux
   - Pour suivre les formations d'animateurs et d'initiateurs de club :
     Encadrer les adultes et jeunes lors des séances d'initiation, de découverte ou manifestations diverses.
     Quatre formations ont été engagées en octobre/novembre 2016 pour Florian Lefebvre, Axel Barthélémy, Benjamin Buret et Adrien Valembois.

2) Stages :
   - Perfectionnement Tir à 10m, 25m et 50m
     Formation proposée par le comité départemental
   - Préparation mentale
     Projet en cours de réflexion

3) Afficher et déployer l'identité du club dans toutes les compétitions :
   Cette année, l'A.T.BUC a renouvelé le stock de survêtements pour les tireurs, et participe à 50% du coût. Les vêtements sont disponibles au prix de:
   • 40,00 € pour les survêtements taille adulte
   • 30,00 € pour les survêtements taille enfant

- 33,00 € pour les polos taille adulte
- 23,00 € pour les polos taille enfant
- 10,00 € pour les Tee-shirt

Communication :

Notre site WEB www.atbuc.com, permet de faire vivre à chacun tous les événements du club. C'est un vecteur important et incontournable. Merci à Thierry Pluvinage qui a créé et fait vivre le site depuis des années.
Une refonte du site va être engagée cette année :
– Nouveau contrat
– Nouvelle mise en forme
– Etc …

Question :
- peut-on faire une page facebook avec les résultats en direct ? Lier le site web et facebook ? réponse : beaucoup de choses sont possibles. Margaux s'en occupe, ce n'est pas une nécessité urgente, on le finalisera d'ici la fin de l'année.

Informations diverses :

Nous avons eu récemment un contrôle des stands par un audit de la police portant sur l'aspect réglementaire, qui sera suivi d'un contrôle le 21 février prochain.

Le club met en vente des armes à air comprimé et CO^2 : 3 pistolets et 3 carabines CO^2.
Suggestion d'un adhérent : le championnat de France 10 mètres est une bonne occasion pour mettre en vente les armes ? réponse : le club souhaite donner la priorité aux tireurs du club.

Questions diverses et suggestions :

- Pour limiter les dégradations au 25/50 mètres, ne peut-on pas mettre une caméra face aux tireurs. Réponse : c'est cher et ce n'est pas une nécessité, on va repérer les personnes qui dégradent et leur réexpliquer le fonctionnement correct des installations.

- Les tireurs peuvent-ils nettoyer le sol après leur séance de tir sur le stand 25/50 mètres : réponse : c'est un réel problème, Lionel rappelle à nouveau aux tireurs de nettoyer leur poste de tir après leur séance d'entraînement. Le rappel sur le panneau est visible.

- Peut-on avoir un pas de tir 25/50 mètres couvert pour s'entraîner l'hiver ? réponse : ni le club ni la mairie n'ont le budget.

- Demande de remboursement à 100 % des frais (hôtel, déplacement etc…) lors des championnats par équipe, car les tireurs représentent le club et la ville ? réponse : ce n'est financièrement pas possible, lorsque les 4 équipes sont qualifiées, cela représente un budget trop important sur l'année. Idée : que les tireurs cherchent des sponsors, des prêts de voitures pour les déplacements.

- Peut-on repeindre le mur en vert pour reproduire les conditions des championnats de France ? réponse : c'est intéressant mais pas indispensable, néanmoins on peut peindre un panneau de bois amovible en vert.

- Peut-on avoir un cours de rechargement ? réponse : non pour des questions d'assurance, par contre on peut mettre en contact les tireurs entre eux pour qu'ils se donnent des conseils.

- A-t 'on un partenariat avec une armurerie ? réponse : non.

- Peut-on négocier des horaires supplémentaires pour l'arbalète sur le pas de tir à l'arc ? réponse : on a déjà des créneaux le samedi matin, après-midi, lundi soir, il est difficile de demander plus.

AMICALE DES TIREURS DE BUC
446 Avenue Morane Saulnier
78530 BUC

Affiliation F.F.T N° : 10 78 084 **Agrément D.D.J.S N° : APS 78 853**

SIRET : 447 975 715 00015 **SIREN: 447 975 715**

Site Internet : www.atbuc.com **E mail :** courrier@atbuc.com

- Il y a une usure prématurée des câbles au 25/50 mètres, peut-on inciter les gens à utiliser les jumelles pour voir les impacts au lieu de ramener les cibles à chaque fois ? réponse : oui mais c'est surtout le fonctionnement anormal des rameneurs qui altère les câbles.

- Un tireur indique qu'il existe des chèques-transport pour les bénévoles en région IDF, demande à faire au CRIFO ; réponse : nous allons nous renseigner.

- Peut-on avoir davantage d'entrainements au 50 mètres ? réponse : on en fait déjà, de plus les tireurs peuvent aussi avoir accès à des entraînements qui sont déjà mis en place par le comité départemental, on ne peut pas faire des doublons.

- Peut-on avoir quelques cibles électroniques 10 mètres ? réponse : il en est prévu deux.

- Il y a eu une forte augmentation du nombre de nouveaux tireurs, quel est l'objectif d'en accepter encore plus ? réponse : il faut prévenir l'évolution des saisons, et sans recettes le club ne pourra pas faire de projets, d'où la nécessité d'augmenter le nombre des licenciés.

- Est-il prévu d'acheter des cibles électroniques 25 mètres ? Réponse : non pour l'instant. De plus la mise en œuvre est difficile car il n'est pas possible de laisser en place des cibles électroniques.

Aucun autre sujet et question n'étant abordés, l'Assemblée Générale est levée à 17h50.

Le Président Le Secrétaire

Lionel de Ceuyper Jeffrey Cornuault

AMICALE DES TIREURS DE BUC
446 Avenue Morane Saulnier
78530 BUC

Affiliation F.F.T N° : 10 78 084 **Agrément D.D.J.S N° : APS 78 853**

SIRET : 447 975 715 00015 **SIREN: 447 975 715**

Site Internet : www.atbuc.com **E mail :** courrier@atbuc.com

D.D.C.S
Pôle développement du sport et
de la vie associative
7 rue Jean Mermoz
78000 Versailles

Buc le, 01/03/2017

Madame, Monsieur,

Veuillez trouver ci-joint le compte-rendu de notre Assemblée Générale pour la saison 2016/2017 ainsi que la nouvelle composition du Comité de Direction.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, mes sincères salutations

Le Secrétaire

Jeffrey Cornuault

AMICALE DES TIREURS DE BUC
446 Avenue Morane Saulnier
78530 BUC

Affiliation F.F.T N° : 10 78 084 **Agrément D.D.J.S N° : APS 78 853**

SIRET : 447 975 715 00015 **SIREN: 447 975 715**

Site Internet : www.atbuc.com **E mail :** courrier@atbuc.com

Bureau de la Réglementation
Préfecture des Yvelines
1, avenue de l'Europe
78000 VERSAILLES

Buc le, 01/03/2017

Madame, Monsieur,

Veuillez trouver ci-joint le compte-rendu de notre Assemblée Générale pour la saison 2016/2017 ainsi que la nouvelle composition du Comité de Direction.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, mes sincères salutations

Le Secrétaire

Jeffrey Cornuault